

École élémentaire Les Coteaux du Suzon **Compte-rendu du Conseil d'école du jeudi 4 mars 2021**

Présents : en visioconférence

Parents élus : Mme Coutet, Mme Legrand, Mme Gagnepain, Mme Bouillet, Mme Ferry, Mme Knowles, Mme Viret, Mme Roy.

Enseignants : Mme Aubertin, Mme Delmaire-Sizes, Mme Terrussot, Mme Renaud-Fressy, M. Blanchet, M. Mandrillon, M. Mathey.

Représentante de la Mairie : Mme Blaya, conseillère municipale.

DDEN :

Directeur du centre de loisirs périscolaires : M. El Kassimi El Mansouri.

Absents excusés : Mme Marsot, Mme Dos Santos Ferreira, Mme Chenaud, Mme Lachkar, Mme Paon.

Ouverture de la séance à 17 h 30.

En raison de la crise sanitaire et afin de respecter le protocole, le conseil d'école s'est tenu en visioconférence.

Inscription pour l'année scolaire 2021-2022

→ Prévisions par niveaux à partir des effectifs 2020-2021

26CP – 30CE1 – 31CE2 – 32CM1 – 45CM2 soit 164 élèves

Les inscriptions des nouveaux CP se feront courant **mai 2021**.

- Les dossiers d'inscription seront à retirer au préalable à l'école courant avril.
- Les demandes de dérogation seront réalisées directement en ligne sur le site "mydijon.fr".
- Les décisions de la Commission de dérogations seront connues après la mi juin.

→ Les élèves inscrits en maternelle à l'école Les Coteaux du Suzon sous dérogation devront refaire une demande de dérogation pour l'élémentaire.

→ Une communication sera faite aux parents des élèves de grande section par l'intermédiaire du cahier de liaison (début avril).

Carte scolaire : Pour la rentrée 2021, nous ne faisons pas partie du champ d'étude ni pour fermeture ni pour ouverture.

Par contre pour la rentrée 2022, à ce jour il y aurait une arrivée de 20CP avec un départ de 45CM2 soit un différentiel de **25 élèves (en moins)**.

Poursuite de scolarité

2.1 Orientation 6ème

- 2 mars : ouverture de l'application Affelnet 6ème (application qui gère l'orientation des élèves de CM2).
- 15 mars : édition et remise aux familles de la fiche de liaison **Volet 1 (vérification des adresses) → retour au plus tard le 22/03.**
- 26 mars : édition et remise aux familles de la fiche de liaison **Volet 2 (choix de l'orientation) → retour au plus tard le 7/04 avec les documents de dérogation si nécessaire.**
- 17 mai : fermeture de l'application Affelnet 6ème.
- 14 juin (au plus tôt) : résultats affelnet 6ème pour les écoles.
- A compter du 15 juin : réunion de la commission de liaison école collège.

2.2 Orientation : CP au CM1

- 9 avril (au plus tard) : transmission aux parents de la fiche dialogue avec la proposition du conseil des maitres → **retour au plus tard le 26/04.**

- 12 mai (au plus tard) : notification aux familles des décisions du conseil des maitres à l'aide de la fiche dialogue → retour au plus tard le 27/05.

Projet d'école

Le nouveau projet d'école (2020/2023) a été validé par l'inspecteur de l'éducation nationale de circonscription.

Pour rappel, il définit un objectif prioritaire dans chacun des trois axes suivants :

Axe 1 : Apprendre et réussir : favoriser la maîtrise des fondamentaux

Axe 2 : Garantir le bien-être, conforter une école bienveillante et exigeante

Axe 3 : Prendre en compte les besoins et les potentiels de chacun pour construire une école inclusive

Les objectifs choisis par l'équipe pédagogique sont les suivants :

Objectif 1 (axe 1): Améliorer la fluidité de lecture de nos élèves afin qu'ils accèdent plus facilement à la compréhension.

Objectif 2 (axe 2): Améliorer l'accueil des élèves au sein de l'école et instaurer un climat serein, propice à la concentration des élèves en classe.

Objectif 3 (axe 3): Utiliser l'outil numérique pour favoriser les apprentissages des élèves à besoins particuliers.

Ce projet d'école a été présenté et adopté lors de ce conseil d'école.

Fête de carnaval du 05/02/2021

Cette année, en raison du protocole sanitaire, le carnaval n'a pas pu se dérouler comme habituellement. Les élèves ont seulement eu la possibilité de venir déguisés à l'école pour la journée (aucune activité spécifique n'a été organisée).

Fête de l'école du 02/07/2021

La date a été retenue et communiquée à tous les parents mais à ce jour, aucun préparatif n'est envisagé. La mairie de Dijon est également dans l'attente de l'évolution de la situation sanitaire.

Informations diverses

→ **Photos scolaires :**

Les photos ont été réalisées le 21 septembre. Les photos de fratries avec les élèves de maternelle étaient à notre charge cette année.

Le bénéfice de ces photos sera partagé en deux entre la maternelle et l'élémentaire.

Dépenses : 2257,60 € Recettes : 3305 € Bénéfices : 988,10 € + 59,30 € pour maternelle

→ IETS : interventions sportives

Suite à l'évolution du protocole sanitaire (01/02/2021), les activités physiques et sportives du second semestre devant se dérouler dans le gymnase (badminton, gymnastique) ont donc été annulées. Elles ont été remplacées par des activités en extérieur (athlétisme, marche rapide, ...). Cette organisation de remplacement devrait certainement perdurer pour l'activité acrosport planifiée au 3ème trimestre.

→ Souvenir de l'école pour une vente en mai ?

Idée de logo de l'école → l'étude par la classe de CM2 (M. Mandrillon) sera faite au cours de ce 3ème trimestre.

Les travaux d'entretien et d'équipement de l'école

- Sol de la cour de récréation :

Le goudron du sol se décolle et forme des trous côté grille d'entrée et derrière le panneau de basket. →

▲ Les trous se sont agrandis durant la période de confinement (jeux des élèves présents)... Cela devient très dangereux pour les élèves.

→ Suite aux interventions des parents d'élèves auprès de la mairie, les trous ont été rebouchés courant novembre 2020. Nous déplorons le besoin d'avoir recours à une telle mobilisation pour être entendus ...

- Plaque d'inauguration de la fresque :

→ La pose du cartel a été réalisée le vendredi 5 mars 2021 à 12h.

- Toiles d'ombrage :

La cour est très peu ombragée, serait-il possible d'envisager l'installation de toiles d'ombrage sur la période estivale ? → peut-être à étudier la possibilité maintenant avant la période estivale.

- Changement de sonnerie pour une moins agressive :

La demande sera faite par l'intermédiaire de la nouvelle organisation (RTGS).

Nouvelle organisation de la gestion des temps périscolaires

Depuis la rentrée de janvier 2021, le poste d'AE (adjoint éducatif, dernièrement Céline Aubertot) a été supprimé. Ce poste a été remplacé par un directeur d'ACM (M. Said El Kassimi El Mansouri) qui intervient sur 2 groupes scolaires (A. Millot et Les Coteaux du Suzon).

Les inscriptions au TAP et au périscolaire ne se font plus par les parents par l'intermédiaire du tableau à remplir pour la semaine mais chaque jour par l'enfant lors de l'appel en classe.

La mairie de Dijon a demandé aux enseignants de réaliser cet appel sans concertation préalable. Pour rappel, cette tâche ne fait pas partie des missions de l'éducation nationale.

→ Nous sommes en désaccord avec ce fait pour des raisons de responsabilités et de temps pris sur celui des apprentissages.

→ Nous avons cédé à la pression afin d'éviter de mettre en difficulté les animateurs périscolaires sur site. Mme Dansard nous a assuré que la mairie développait un site d'inscription par internet.

A ce jour, le problème de l'inscription reste entier :

- inscription sur la parole de l'enfant

- qui porte la responsabilité en cas d'erreur ? La mairie nous assure être responsable ... qu'en sera la réalité si le problème se pose ?

Afin d'informer toutes les familles sur ce fonctionnement et sur les conséquences potentielles, nous avons écrit un courrier à destination des familles présentant la procédure d'appel mise en place avec les différents cas de situations particulières.

Les parents élus ont également adressé à M. Lehenof (adjoint au Maire de Dijon, élu à l'éducation) un courrier afin de dénoncer cette organisation.

La mairie de Dijon nous propose, à titre expérimental, la mise en place d'un service d'inscription en ligne pour les temps périscolaires à destination des familles de Côteaux du Suzon.

L'accès à ce service sera effectif dans les semaines à venir et fera l'objet d'une information spécifique.

Le fonctionnement du centre de loisirs périscolaires (en particulier pendant le temps d'accueil périscolaire) et du restaurant scolaire

Les projets en cours jusqu'à la fin de l'année scolaire :

- deux projets chant avec création d'un CD pour l'un des projets
- projet danse
- projet jardinage

Pour rappel, **M. El Kassimi El Mansouri Saïd** nouveau directeur périscolaire depuis janvier 2021 est disponible au **06 98 41 33 43**.

Les dates à retenir

Le prochain conseil d'école : jeudi 17 juin 2021.

La fête de l'école : vendredi 2 juillet 2021.

La séance est levée à 19h10

Le directeur,
M. Mathey

L'enseignante,
Mme Aubertin

La secrétaire de séance et parent d'élève,
Mme. Chenaud

